



Natura 2000
Baie de Saint Briec Est
et
Cap d'Erquy – Cap Fréhel

Groupe de travail du 01 mars 2023





Objectifs du groupe de travail:

1. Echanger sur les pistes de mesures
2. Présenter les outils Natura 2000 : charte et contrats
3. Aborder le calendrier de validation du DOCOB

Ordre du jour

- Introduction : les objectifs et les enjeux de conservation sur le site Natura 2000
- Travail en ateliers : échange sur les mesures marines, terrestres et transversales
- Synthèse des trois ateliers
- Perspectives : les chartes et contrats, l'analyse risque pêche, le Comité de pilotage

Sites internet



Les documents de travail sont accessibles dans l'espace d'échanges des sites internet

<http://cap-erquy-cap-frehel.n2000.fr/>

Site Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel



 **SITES NATURA 2000 "CAP D'ERQUY - CAP FRÉHEL"**
Carte de localisation

**DOCUMENT
DE TRAVAIL**



EDITEE LE :

04/10/2022



 Périmètre Natura 2000
 Limites communales

0 1 2 kilomètres

Sources des données :
- SHG 11220 - ED-MAP 2008
- Département, Commune - SD TOPO IGN
- Bathyforme, Réseau IGN-M nautique
- Réseau hydrographique - BRGM
- Topographie - SD IGN, IGN officielle IGNAL, Bathyg
Système de coordonnées : Lambert 93 / NAD83 / UTM 30N 3000



Rappel des enjeux et objectifs à long terme

- Habitats terrestres d'intérêt communautaire



Landes – Cap Fréhel



Dunes – Plage du Lourtais

Objectifs à long terme

Contribuer au maintien et/ou au rétablissement du bon état de conservation des habitats et espèces terrestres d'intérêt communautaire

© OFB

- Espèces terrestres d'intérêt communautaire



Grand rhinolophe



Loutre d'Europe



Triton crêté



Busard Saint-Martin



Engoulevent d'Europe



Oseille des rochers

Rappel des enjeux et objectifs à long terme

- Habitats marins d'intérêt communautaire

Objectifs à long terme

Contribuer au maintien et/ou au rétablissement du bon état de conservation des habitats marins d'intérêt communautaire

© OFB

Landes – Cap Fréhel

Dunes – Plage du Lourtauais

- Espèces marines d'intérêt communautaire



Pingouin torda



Guillemot de Troïl



Mouette tridactyle



Grand dauphin

Objectifs à long terme

Contribuer au maintien et/ou au rétablissement du bon état de conservation des espèces d'intérêt communautaire

Objectifs opérationnels

Code	Objectif opérationnel
OO1	Limiter la fermeture des milieux ouverts d'intérêt communautaire et des habitats des espèces d'intérêt communautaire de milieux ouverts
OO2	Maitriser la fréquentation, encadrer et canaliser les activités, les usages et les manifestations pour assurer le maintien des pratiques respectueuses du site
OO3	Encadrer les activités, les usages et les manifestations pour assurer le maintien des pratiques respectueuses sur le site naturel.
OO4	Restaurer les zones dégradées
OO5	Encourager une gestion des boisements favorisant la diversité des essences et des stades phénologiques
OO6	Eviter le dérangement des espèces d'intérêt communautaire marines et terrestres au niveau de leurs zones d'habitats fonctionnels
OO7	Réduire les apports et la présence de déchets d'origine terrestre ou issus des activités maritimes
OO8	Réduire les apports excessifs en nutriments qui contribuent à l'eutrophisation
OO9	Limiter l'impact des pollutions et des actions de dépollution sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire
OO10	Eradiquer ou limiter les espèces exotiques envahissantes végétales et animales, ainsi que les résineux allochtones
OO11	S'adapter aux effets du changement climatique
OO12	Limiter la pression de prédation sur les œufs, les juvéniles et les adultes
OO13	Limiter la dégradation voire la destruction des habitats d'intérêt communautaire
OO14	Réduire les atteintes directes aux espèces d'intérêt communautaire
OO15	Réduire les perturbations physiques (abrasion, étouffement, remaniement, modification de la granulométrie...) sur les habitats marins, en particulier sur les zones à fort enjeux écologiques, liées aux ouvrages, activités et usages maritimes
OO16	Limiter les pertes physiques d'habitats et les effets de l'artificialisation

Objectifs opérationnels

Code	Objectif opérationnel
OO17	Réduire le niveau de bruit lié aux émissions impulsives en mer
OO18	Réduire les captures accidentelles d'oiseaux et de mammifères marins
OO19	Eviter ou adapter le prélèvement sur le domaine public maritime des espèces identifiées au titre de l'Accord international sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) et menacées au niveau européen*
OO20	Adapter les prélèvements d'espèces amphihalines et réduire les captures accidentelles
OO21	Favoriser le maintien d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire en prenant mieux en compte leurs besoins et en faisant respecter la réglementation
OO22	Limiter les pressions et les obstacles à la connectivité mer-terre
OO23	Veiller à ce que la disponibilité de la ressource alimentaire soit maintenue pour l'avifaune
OO24	Limiter les risques de collisions de l'avifaune et des chiroptères avec les éoliennes
OO25	Améliorer en continu les connaissances naturalistes et scientifiques nécessaires à la bonne gestion du site N2000
OO26	Améliorer en continu les connaissances des usages professionnels ou récréatifs au sein du site Natura 2000
OO27	Sensibiliser et améliorer en continu la connaissance des acteurs et usagers concernant les enjeux écologiques du site et les solutions pour les protéger
OO28	Veiller à une bonne articulation de la gestion avec les autres politiques publiques
OO29	Intégrer les enjeux de conservation dans les processus réglementaires
OO30	Assurer l'animation du site Natura 2000



ZSC FR5300011
ZPS FR5310095

Habitats d'intérêt communautaire concernés	- Tous les habitats marins et terrestres
Espèces d'intérêt communautaire concernées	- Toutes les espèces marines et terrestres
Secteur concerné	L'intégralité du site Natura 2000

Lien avec les objectifs opérationnels et les autres mesures

➤ **CS1.5 – Participation de l'animateur Natura 2000 dans les actions phares** (manifestations, colloques, salons, etc.), par exemple via la tenue d'un stand ou l'animation d'une projection/conférence sur Natura 2000.

Objectifs opérationnels :

- Sensibiliser et améliorer en continu la connaissance des acteurs et usagers concernant les enjeux écologiques du site et les solutions pour le :
- Tous les objectifs opérationnels

Mesures :

- Toutes les mesures

Contexte et problématiques

Ces mesures visent à communiquer et à sensibiliser les acteurs locaux et le public sur les enjeux du patrimoine naturel : milieux naturels, espèces (...), les objectifs et les mesures de gestion (réalisées ou à venir) du Document d'Objectifs (DOCOB) Natura 2000 dans différents lieux de diffusion différents médias.

Pour une meilleure efficacité/efficience, la stratégie de communication et de sensibilisation sera construite et formalisée par un plan de communication conjoint aux différents outils de préservation des milieux naturels et des espèces marines et terrestres du site Cap d'Erquy – Cap Fréhel, et élab collaborative (mesure CS1-1).

Au travers de cette diffusion, il s'agira de favoriser l'appropriation de la démarche par le plus grand nombre et de valoriser les mesures de gestion site Natura 2000 (dont la charte et les contrats Natura 2000).

Description des sous-actions

➤ CS1.1 – Définition d'un plan de communication conjoint avec les partenaires

Afin d'optimiser les actions, le plan de communication / sensibilisation consiste à définir : les publics visés, les objectifs de communication à atteindre, les messages à faire passer (dont les éléments de langage pour la vulgarisation de l'écologie des milieux marins et terrestres), la tonalité des messages / supports de communication, les lieux de diffusion, les responsabilités des différents acteurs, le calendrier et les dates importantes.

Ce travail sera réalisé en concertation / collaboration avec les principaux maîtres d'ouvrages potentiels cités mais également avec les Offices d'Erquy Val André et Dinan Cap Fréhel.

➤ CS1.2 – Information et sensibilisation des usagers et visiteurs via des supports de communication.

- Conception et développement d'outils papier de communication/sensibilisation : synthèse illustrée du DOCOB, promotion dans les lieux existants comme les gazettes municipales, publication dans la presse, plaquettes de communication, prospectus, affiches, etc. ;
- Conception et développement d'outils audiovisuels et numériques : réalisation de films/clips vidéos sur les enjeux et richesses du site Natura 2000, interviews radiophoniques et télévisuelles, documentaires, etc. ;
- Développement d'expositions temporaires ou permanentes : expositions générales sur les enjeux de conservation du patrimoine naturel du site Natura 2000, ou sur des thématiques précises (espèces animales ou végétales, milieux naturels, etc.).

➤ CS1.3 – Conception et réalisation de mobiliers d'information sur les sites naturels.

Le choix de matériaux et l'intégration au paysage sont des critères primordiaux à prendre en compte. Par ailleurs, pour découvrir les richesses des milieux et espèces, il serait possible de développer des itinéraires pédagogiques terrestres/estran le long des sentiers de randonnée existants, ou sous-marins (palmes-masques-tubas, ou en eaux profondes à destination des clubs de plongée par exemple).

➤ CS1.4 – Actions de gardiennage/maraudage

La présence de médiateurs/gardes nature permettrait d'appuyer les outils d'information et sensibilisation cités plus haut. Le maraudage consiste à aller à la rencontre du public directement sur les sites naturels dans des secteurs à enjeux et sur les lieux de forte fréquentation des usagers potentiels pour les sensibiliser. Ces interventions pourraient être réalisées spécifiquement pendant les pics de fréquentation (période estivale, vacances scolaires, week-ends prolongés, etc.) par des intervenants, des services civiques, etc. Les sujets de sensibilisation pourraient être élargis et intégrer les bonnes pratiques permettant de limiter les impacts sur les milieux naturels (respect des cheminement, dérangement de la faune, tri des déchets, etc.).

Modalités de mise en œuvre

Sous-action	Maître(s) d'ouvrage potentiel(s)	Partenaires potentiels
CS1.1	Opérateur local : Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel	CDL, CD22, Offices de tourisme (Dinan-Cap Fréhel et Erquy-Val André), collectivités
CS1.2		DREAL, DDTM, CDL, CD22, Entreprises privées
CS1.3	Propriétaires privés et publics	DREAL, DDTM, CDL, CD22, Entreprises privées, Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel
CS1.4	CDL, CD22, communes	Offices de tourisme, Opérateur local : Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel
CS1.5	Opérateur local : Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel	CDL, CD22, collectivités, Organismes de manifestations et/ou d'événements

Indicateurs de réalisation

- Réalisation du plan de communication
- Nombre de supports de communication édités et diffusés
- Nombre de panneaux d'information réalisés et installés
- Nombre de secteurs d'intervention
- Nombre de participation de l'animateur Natura 2000 à des actions phares
- Temps affecté à la mesure et taux de réalisation

Coût estimé et financement prévisionnel

- Temps d'animation Natura 2000 (conventions État/FEADER) et Temps agents
- Financement :
 - . Etat/ Europe (Natura 2000).

Références

<http://coindespros.flesm.fr/wp-content/uploads/2015/observatoire-sca/GuideSSM>

Fiches actions Communication / sensibilisation

CS1 Promotion des enjeux du site Natura 2000 et de leur gestion auprès du grand public

CS2 Sensibilisation des professionnels et des collectivités aux enjeux écologiques

CS3 Mise en place d'une sensibilisation engageante en mer et campagnes de maraude

CS4 Promotion des bonnes pratiques de pêche à pied

CS5 Développement d'actions d'éducation à l'environnement

CS6 Implication des usagers dans la gestion du site Natura 2000

Rédaction des objectifs opérationnels – les étapes

Identification des facteurs d'influence

- Cartographie des habitats par TBM Environnement et Ouest Aménagement
- GT, réunion technique mammifères, rencontres bilatérales

GT6 – Diagnostic socio-économique

Tourisme littoral & Urbanisation

Pressions

- Défenses
- Pollution de l'eau
- Pristinité des habitats
- Perte d'habitats/artificialisation

Initiatives locales (en réponse aux pressions)

Pollution & gestion de l'eau	Déchets	Erosion/abrasion des habitats	Perte d'habitats/artificialisation
Contrat territorial de bassin versant – SAGE Blance-Frémer (bocage, sensibilisation...)	Programme de prévention - Dinan Agglomération	Pose de goudilles/monofils	PLU (Saint-Bélec) : > 20% de surfaces non artificialisées dans les secteurs denses, >60% dans les moins denses
Actions de prévention du Syndicat mixte Arguenon-Penthièvre	Zéro déchet zéro gaspillage (ZDZG) – Syndicat Kervat Centre Armor		Acquisition de terrains par le Conservatoire du littoral
	Bacs à marée		Rachat de propriétés par la commune (Saint-Lunaire)
	Dispositif « Vacances propres » (Saint-Cast)		Renovation sur les terrains du Conservatoire du littoral → Projet Adapto
	Suppression des poteaux sur le littoral		
	Ramassage quotidien sur les plages (Saint-Bélec)		

Rédaction des objectifs opérationnels

Proposition de pistes de mesures

Code Natura 2000	Type de perturbation										
	Surfréquentation	Enrichissement	Espèces invasives	Eutrophisation	Modification du régime hydrique	Rudéralisation	Surpâturage	Fertilisation et reensemencement	Dépoldérisation	Enrênement	Gestion forestière
1230											
1310											
1320											
1330											
2110											
2120											
2130*											
3150											
4030											
6430											
6510											
7230											
8230											
9120											
9180*											

Rédaction des objectifs opérationnels – les étapes

Identification des facteurs d'influence

- Cartographie des habitats par Biotope
- GT, réunion technique mammifères, rencontres bilatérales

Rédaction des objectifs opérationnels

- Identification des pressions puis proposition des OO
- OO corrigés par le CBNB, le GRETIA et le GMB

Proposition de pistes de mesures

FACTEUR D'INFLUENCE
Surfréquentation



PRESSION
Piétinement



OBJECTIF OPERATIONNEL

« Limiter la dégradation des habitats par la fréquentation »

ACTION

Canalisation du public



Rédaction des objectifs opérationnels – les étapes

Identification des facteurs d'influence

- Cartographie des habitats
- GT, réunion technique

Travail d'aujourd'hui

ACTION
Canalisation du public



Rédaction des objectifs opérationnels

- Identification des pressions puis proposition des OO
- OO corrigés par le CBNB, le GRETIA et le GMB



OBJECTIF OPERATIONNEL

« Limiter la dégradation des habitats par la fréquentation »

Proposition de pistes de mesures



Déroulé de ce GT

Déroulé du GT



3 ateliers de 30 minutes



OBJECTIF : Valider les actions présentées et échanger à leur sujet

2 précisions :

- L'action est-elle cohérente avec le site?
- Y a-t-il d'autres partenaires à associer à ces actions?

Le contenu de la charte Natura 2000



MAMMIFERES MARINS

Recommandations

à Régionalisateur « Espèces prioritaires »

Je veille à :

- ✓ En cas de découverte d'un mammifère marin échoué, contacter, au plus vite, le réseau national échouages (7/7) au 05 46 44 99 10 et ne pas y toucher (qu'il soit vivant ou mort) (risque de transmission de maladie).
- ✓ Prendre connaissance des signes de dérangement et des attitudes à adopter concernant la tranquillité des mammifères marins.
- ✓ Ne pas nourrir les mammifères marins et éviter de taper sur la coque pour les attirer.
- ✓ Naviguer à distance et ne pas chercher le contact avec les mammifères marins (ce sont des animaux fragiles et dangereux pour l'Homme). Éviter les zones de regroupement.

Engagements de bonnes pratiques

Je m'engage à :

- Éviter le dérangement des Phoques, notamment en période de mise bas et d'allaitement (juillet à septembre) quand ils sont sur un reposoir (distance minimale recommandée 100m).

Points de contrôle : pas de rade à l'eau proximale des phoques lorsqu'ils sont sur leur reposoir.



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT
ZSC & ZPS « Baie de Saint-Brieuc Est »

Identifiant de l'adhérent

NOM et Prénom : _____
 Mail : _____ Tel : _____
 Adresse : _____

adhésion individuelle adhésion collective (pour une structure ou un organisateur de manifestation touristique)

Je suis propriétaire d'une parcelle abritant des habitats/espèces d'intérêt communautaire

Je pratique des activités sur un lieu pouvant abriter des habitats/espèces d'intérêt communautaire (pratique permanente ou très récurrente)

Identification des milieux

Références cadastrales des parcelles engagées : _____

Identification des grands types de milieux concernés (cf. Volume II – diagnostic écologique)

<input type="checkbox"/> herbiers de zostères, milieux meubles et rochers	<input type="checkbox"/> habitats forestiers
<input type="checkbox"/> haurs de plages et habitats dunaires	<input type="checkbox"/> prairies sèches
<input type="checkbox"/> falaises et landes littorales	<input type="checkbox"/> prés salés
<input type="checkbox"/> marais, bœuf-marais et prairies humides	

Engagement

La charte ne se substitue pas aux obligations réglementaires en vigueur liées aux usages de la mer dont j'ai connaissance et que je respecte.

Je veille à respecter l'ensemble des recommandations présentées dans la charte Natura 2000.

Je m'engage à respecter l'ensemble des engagements que j'ai coché dans cette charte.

Une cartographie du patrimoine naturel du site sera fournie par les animateurs Natura 2000 au moment de la signature de la charte.

Je m'engage pour une durée de 5 ans, à compter de la réception par la DDTM/DM de Côtes-d'Armor de ce formulaire d'engagement et du CERPA, accompagné d'une copie de la charte et des engagements cochés.

DATE : _____ SIGNATURE : _____

- Des recommandations générales
- Des engagements spécifiques
- Un formulaire d'engagement

Etat avancement « Analyse Risque Pêche » habitats

Site Natura 2000	Diagnostic pêche	Analyse de risques	Elaboration des propositions de mesures
Cap d'Erquy Cap Fréhel	1er semestre 2021 : réalisé	Fin 2022 : en finalisation	Fin 2022 / début 2023 : en cours. Objectif : validation 1 ^{er} quinzaine d'avril

Les prochaines étapes :

Avril : Groupe de travail avec les membres du COPIL N2000 sur les ARP : présentation et discussions sur les risques et les propositions de mesures.

Finalisation et arbitrage des propositions de mesures à mettre en place pour éviter/réduire les risques.

Finalisation des rapports d'analyse à annexer au DOCOB.

- Traduction des mesures proposées dans des textes réglementaires pour application.

Avancement du Document d'Objectifs (DocOb)



GT 8
Pressions et
activités
(volet Marin)
28 janv 2022

GT 10
Objectifs
opérationnels
(volet Terrestre)
10 mars 2022

GT 11
Pistes de mesures
(volet Terrestre)
06 octobre 2022

GT 13
Fiches-mesures
1^{er} mars 2023

2^{ème} phase :
Stratégie et plan d'actions

GT 7
Pressions et
activités
(volet Terrestre)
12 janv 2022

GT 9
Objectifs
opérationnels
(volet terrestre)
21 février 2022

GT 12
Pistes de mesures
(volet marin)
18 octobre 2022

COFIL
Validation du
DOCOB
Juin 2023



merci

